



Paris, le 14 avril 2020

A l'attention de Monsieur le Préfet de la région d'Île-de-France et Préfet de Paris

Objet : Lettre ouverte des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF et UNL de la Région Île-de-France à propos de la situation liée à l'épidémie du Covid-19

Monsieur le Préfet,

Suite aux réunions téléphonées que nous avons eues au cours de ces dernières semaines, nous adressons cette lettre ouverte. Nous vous demandons d'emblée de bien vouloir la communiquer à M. le Premier ministre que vous représentez en Île-de-France, ainsi qu'à M. le Président de la République : elle leur sera peut-être utile.

M. le Préfet, nous assistons à une véritable catastrophe sanitaire : des dizaines de milliers de francilien.ne.s sont contaminé.e.s, des milliers sont en réanimation et plusieurs centaines sont décédé.e.s. La situation semble particulièrement catastrophique dans les EPHAD pour lesquels le nombre de décès n'est pas encore remonté.

Pour nos organisations, la responsabilité de l'Etat que vous représentez en Île-de-France est engagée. Le manque de réactivité dès le départ, l'absence d'anticipation dans la fabrication de masques, gants, gels, respirateurs... et les politiques publiques qui n'ont eu de cesse de supprimer des lits d'hôpitaux, des personnels soignants et d'empêcher le stockage des matériels médicaux indispensables à la lutte contre toute épidémie, relèvent au mieux de l'incurie de nos dirigeants. Elle révèle surtout leur aveuglement devant le dogme ultra-libéral qui montre ici sa véritable nature.

Il est de notre responsabilité de vous informer que des millions de franciliens sont aujourd'hui en colère : ils sont en colère des injonctions contradictoires à propos des masques ; ils sont en colère des tergiversations à propos du dépistage ; ils sont en colère des mensonges à propos des capacités d'hospitalisation en Île-de-France.

Tous les jours, des pétitions qui mettent en accusation ce gouvernement sont signées par des centaines de milliers de salariés, tous les jours, des vidéos de personnels soignants en colère contre ce gouvernement font des millions de vues sur les réseaux sociaux, et déjà, 28 plaintes ont été déposées à ce jour contre l'exécutif.

M. le Préfet, la colère monte contre le gouvernement que vous représentez et notoirement en Île-de-France.

Nous vous posons la question : allez-vous en tenir compte ? Au regard des réponses que vous avez bien voulues nous apporter lors de notre précédente rencontre, nous nous permettons d'en douter.

- Lorsque nous vous alertons sur la situation dans les EHPAD qui sont toujours à ce jour gravement impactés par la pandémie de COVID-19 et qui doivent faire face à un manque de moyen criant, la seule réponse semble être l'application d'un décret en date du 28 mars autorisant la prescription libre pour 15 jours du *Rivotril* (sédatif puissant) pour des patients COVID-19 positif ou suspectés de l'être. La seule issue pour les personnes âgées en EHPAD atteintes du Coronavirus est la mort immédiate : insoutenable !
- Lorsque nous vous demandons de réquisitionner immédiatement les 24 300 000 masques stockés par la direction de La Poste au Centre National des Approvisionnements de Brie-Comte-Robert (77) afin d'en pourvoir les hôpitaux et les EHPAD d'Île-de-France, vous nous répondez que « *des millions de masques arrivent* » sans nous préciser lesquels, le nombre précis et les délais de livraison, et sans évoquer non plus les autres moyens de protection (blouses, surblouses, charlottes, surchaussures...).
- Lorsque nous vous demandons la réouverture immédiate de l'hôpital du Val-de-Grâce et de l'Hôtel-Dieu et ces 673 lits, vous nous répondez qu'il n'y a « *pas de saturation dans les hôpitaux de la région parisienne* », ce qui

ne vous empêche pas de nous expliquer que des transferts de patients sont organisés vers d'autres hôpitaux (Poitiers, Angoulême, Bordeaux...) pour soulager les services.

- Lorsque nous vous demandons le maintien à 100% du salaire des franciliens qui subissent le chômage, le chômage partiel, ainsi que l'exonération de leurs factures du quotidien (eau, gaz, électricité...) comme c'est le cas pour les entreprises, vous nous répondez que les employeurs se sont « *fortement appropriés* » les « *fiches conseils métiers* » qui préconisent la mise en place des « *gestes barrières* » mais qui servent surtout à exonérer les employeurs de leurs devoirs de résultats en terme de sécurité et de prévention.
- Lorsque nous vous demandons de fermer les entreprises qui refusent d'accorder la moindre protection à leurs salariés comme c'est le cas par exemple dans le plus grand hub *Fedex* d'Europe (Roissy, 95) où les droits de retrait se multiplient, vous nous répondez qu'un « *suivi des mises en demeure est effectué* ».

M. le Préfet, et par-delà notre lettre, M. le Premier ministre et M. le Président de la République, les réunions téléphonées que nous avons eues nous obligent à constater que les seules mesures qui ont été prises sont destinées à protéger les employeurs, ce au détriment des besoins de la population. A ce titre, nous ne pouvons accepter votre réponse sur les obligations des employeurs à l'égard de leurs salarié.e.s qui ne consisteraient légalement qu'en des obligations de moyens, et non de résultats, revenant ainsi sur la réglementation actuelle.

Un prolongement du confinement a été annoncé hier, au moins jusqu'au 11 mai. Or, dès maintenant, de nombreuses entreprises organisent la reprise du travail avec votre soutien, risquant de mettre en péril la vie de nombreux francilien.ne.s. Pour notre part, il est inenvisageable de faire redémarrer l'économie de la région sans que les mesures suivantes ne soient mises en œuvre *a minima* : a/ tests sérologiques systématiques de tous les citoyens à risque, comme le préconise l'Organisation Mondiale de la Santé ; b/ masques et gels accessibles et gratuits pour tou.te.s les francilien.ne.s ; 3/ décontamination de tous les locaux et de tous les transports publics.

Il a été annoncé une réouverture des écoles, collèges et lycées à partir du 11 mai, entraînant la mise en interaction d'au moins 2,5 millions d'élèves et 200.000 agents pour lesquels nous exigeons un dépistage obligatoire avant cette date.

Enfin, nous tenons à vous informer de notre opposition résolue à tout dispositif du type « *Contact tracing* » qui serait une nouvelle atteinte grave aux libertés publiques.

Alors qu'on meurt par centaines, par milliers dans les hôpitaux et dans les EHPAD d'Ile-de-France, nous entendons le ministre de l'économie et le président du Medef appeler les salariés à faire des « *efforts* » et à « *se poser la question tôt ou tard du temps de travail, des jours fériés et des congés payés* ». Est-ce à cela que doivent servir les appels à l'unité nationale pour la « *refondation* » de la société ?

Pour notre part, M. le Préfet, nous restons, comme l'immense majorité des salariés franciliens, dans l'attente des réponses à nos revendications, qui restent plus que jamais d'actualité :

- Réquisition immédiate des 24 300 000 masques de La Poste pour les personnels soignants d'Ile-de-France
- Réouverture immédiate de l'hôpital du Val-de-Grâce et de l'Hôtel-Dieu avec ces 673 lits
- Mise à disposition des moyens humains et matériels de tous les établissements médico et médico-sociaux
- Maintien à 100% de la rémunération des salariés franciliens en chômage total et partiel, exonération de leurs factures du quotidien (eau, gaz, électricité...)
- Interdiction des licenciements
- Fermeture immédiate de toutes les entreprises dont l'activité n'est pas essentielle aux besoins de la population, avec maintien à 100% des salaires
- Réouverture immédiate des usines Honeywell (Laintel, 22) et de Luxfer (Gerzat, 63) permettant de produire 200 millions de masques par an et 950 bouteilles d'oxygène médicales par jour
- Relocalisation et nationalisation de toutes les entreprises indispensables aux besoins de la population

Soyez assuré, M. le Préfet, de notre profond attachement à la défense des intérêts matériels et moraux de tous.tes les travailleur.se.s et habitant.e.s de la région dont vous êtes le préfet.